

2020 | GUIDE de
l'entrepreneur

TRIBUNE DE LYON



Entreprendre à Lyon

Les clés de la réussite

**Les 100 adresses
indispensables**

- travailler son idée
- se financer
- se développer

Un guide édité par
TRIBUNE DE LYON
www.tribunedelyon.fr

accélérez votre parcours professionnel avec emlyon business school

**PROGRAMMES DE FORMATION CONTINUE
POUR MANAGERS & DIRIGEANTS**

Programmes courts - Certificats - MBA - Diplômes
Programmes intra-entreprises et sur-mesure

early
makers

em
lyon
business
school

LYON . SHANGHAI . SAINT-ETIENNE . CASABLANCA . PARIS . BHUBANESWAR



Un Français sur trois a envie de créer son entreprise !

L'année 2018 avait été très dynamique et en 2019, les créations d'entreprises avaient encore augmenté de plus de 22 % dans notre région*. Nous vivons aujourd'hui dans un environnement incertain mais une bonne idée, même en période de crise reste une bonne idée !

Et cette année, les transformations de notre société, l'accélération des changements de pratiques liés à la nouvelle économie, les préoccupations accrues en matière de transition écologique notamment, représentent de réelles opportunités. L'économie sociale et solidaire offre aussi des perspectives.

Ce *Guide de l'entrepreneur* accompagne chaque année le Forum de l'Entrepreneuriat organisé par la CCI. Les solutions digitales nous offrent cette année l'occasion de nous réinventer et de proposer aux porteurs de projet et aux jeunes entreprises une programmation ciblée et ainsi obtenir les meilleurs conseils pour entreprendre.

Trouver des clients, se faire connaître et communiquer, comprendre et utiliser les outils numériques, sécuriser son projet d'entreprise, prendre en compte son impact environnemental et sociétal, financer son entreprise, choisir son espace de travail... Autant de thèmes que nous avons mis à l'honneur lors du Forum de l'Entrepreneuriat, pour la première fois entièrement dématérialisé, et que vous retrouverez dans ce guide, expliqués par des experts de la CCI mais aussi des conseils et des professionnels du droit et du chiffre.

Enfin, même à l'heure de la digitalisation de nos entreprises, il ne faut pas oublier que pour augmenter ses chances de réussite, la constitution d'un réseau est primordiale. Vous qui allez créer votre entreprise, prenez du temps pour cela ! Échange de bonnes pratiques, partage d'expériences et d'outils sont autant d'opportunités de gagner en agilité et en performance. Aussi n'hésitez pas à solliciter votre CCI pour connaître les dispositifs de votre région qui vous permettront de disposer d'un lieu d'échanges pour débattre de problématiques communes (ressources humaines, logistique, performance, qualité...) et trouver plus rapidement des solutions.

Philippe Valentin

Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne

*Source : Étude conjoncturelle de la CCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notaires, avocats et experts-comptables : trois professions au service de l'entrepreneuriat



Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes



Maître Serge Deygas, bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de Lyon



Maître Frédéric Aumont, président de la Chambre des notaires du Rhône

Vos trois professions sont des interlocuteurs incontournables du chef d'entreprise. Quel est le rôle de chacune d'entre elles ?

Odile Dubreuil. L'expert-comptable est le partenaire privilégié du dirigeant tant dans la gestion quotidienne de son entreprise que dans la prise de décisions stratégiques. En temps de crise, nous sommes le relais d'informations avec une gestion au cas par cas. Nous essayons, pour chacun, de trouver les aides possibles, les droits aux exonérations ou l'échelonnement de la dette afin de mettre en place, avec toute la mouvance et les incertitudes actuelles, une stratégie efficace.

Maître Serge Deygas. Aux yeux du public, nous sommes plutôt la profession qui intervient en période de crise. L'avocat aide les chefs d'entreprise à gérer les crises qui arrivent de tous les côtés en matière d'organisation de leur structure mais aussi de gestion des ressources humaines. Face à un maquis législatif qui se densifie avec la crise, avec des mesures d'exception permanentes et des textes nouveaux liés à l'état d'urgence, nous aidons nos clients à se repérer.

Maître Frédéric Aumont. Contrairement aux experts-comptables et aux avocats, nous agissons plus à moyen et long terme. Nous aidons le chef d'entreprise à trouver des solutions pour définir la bonne stratégie patrimoniale, le maintien ou l'évolution de l'outil professionnel et de son mode d'exercice.

Vous avez mis en place en région une forte interprofessionnalité. Comment se traduit-elle concrètement ?

O.D. Elle se traduit de manière très concrète par des échanges réguliers et des actions de terrain. Si le notaire arrive plus en sauvegarde patrimoniale et l'avocat sur des problématiques juridiques, cela nous permet d'être plus précis sur toutes les incidences juridiques et sociales. Nous sommes des polyvalents avec une connaissance du tissu économique de l'entreprise, mais nous avons vraiment besoin de nous appuyer sur les compétences de ces deux autres professions pour sécuriser tous les montages que l'on peut faire, surtout dans une période d'avenir incertain. Cette complémentarité, issue d'une volonté de personnes, est très bien perçue par nos chefs d'entreprise.

.....
**« Nous avons chacun
une expertise à apporter
dans l'intérêt suprême
du dirigeant. »**

Odile Dubreuil

.....
**« Nous avons certes des
terrains de concurrence,
mais surtout beaucoup à
mettre en commun dans
l'intérêt de nos clients. »**

Maître Serge Deygas

.....
**« Ce lien permanent
permet de mieux se
coordonner et de mener
des actions communes
pour aider nos chefs
d'entreprise. »**

Maître Frédéric Aumont

S.D. Même si nous avons mis un coup d'accélérateur à cette interprofessionnalité, spécificité unique de notre territoire, c'est un usage très ancien. Nous avons un sens du pragmatisme et de la modération dans nos prises de position qui nous porte au consensus et à l'action, sans cultiver l'esprit de chappelle. On ne peut pas tout savoir faire et notre devoir est de cumuler nos degrés de compétences sans rester dans nos chasses gardées. Cette idée de se compléter est un état d'esprit avec des événements communs, à l'image récemment de cette université interprofessionnelle qui a suscité l'adhésion des entrepreneurs.

F.A. Cette association, qui a pris naissance à un moment où il y avait des tensions entre nos professions, a démontré qu'il valait mieux s'allier plutôt que de se battre. Ce lien direct est une véritable force qui se manifeste par des rendez-vous communs mais surtout par un échange régulier sur toutes les problématiques techniques et transversales que nous rencontrons. Cette interprofessionnalité nous pousse à avoir des angles de vue différents qui nous permettent de travailler toujours au bénéfice de nos clients.

Face aux évolutions des besoins des chefs d'entreprise, l'alliance des Professions du Droit et du Chiffre n'est-elle pas une nécessité ?

O.D. La crise du Covid a permis de démontrer la nécessité de cette approche intelligente. Nous avons chacun une expertise à apporter avec un intérêt suprême : celui du client. Je ne vois que des côtés positifs car cela nous permet de travailler sur des pistes auxquelles nous n'avions pas pensé. L'alliance est une évidence pour sauver les entreprises qui souffrent actuellement.

S.D. Avoir des professionnels bien formés, qui apportent des garanties caractéristiques des professions réglementées notamment en termes de déontologie, est un besoin. Nous défendons l'interprofessionnalité car nous défendons des professions réglementées qui présentent des garanties pour des entreprises qui ont, plus que jamais, besoin de nous.

F.A. Compte tenu de la complexité des sujets, un professionnel seul ne peut pas avoir une compétence aussi large. L'avenir se trouve vraiment dans cette interprofessionnalité avec une « team » qui accompagne les clients dans toutes les étapes de vie de leur entreprise.

Vous êtes **ENTREPRENEUR** ?

Choisissez la sérénité pour vous et votre entreprise **avec nos solutions** : santé, prévoyance, assurance de prêts, épargne retraite et financement



Avec la web-série "La vie de Francis", découvrez comment Francis, entrepreneur passionné, se couvre et protège sa famille.

alptis.org

N°Azur 0 810 04 4000

PREMIER D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE



FINANCEMENT

Alptis

Prévention · Assurance · Financement

Alptis Assurances - Intermédiaire d'assurance - 25 cours Albert Thomas 69445 Lyon Cedex 03 - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - RCS Lyon 335 244 489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.oriass.fr - N° TVA : FR37335244489 Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, AP Francis solutions - Guide de l'Entrepreneur - 140x230 - 1120 - Conception : Service Communication Alptis - Illustration : © Matthieu Forichon | Cultivescence.com

Entreprendre, les étapes clés de la réussite

1	Formaliser son projet, première étape vers la réussite	8
2	Trouver des clients et se faire connaître	12
3	Sécuriser son projet d'entreprise	16
4	Bien s'entourer pour bien se financer	20
5	Comprendre et utiliser les outils numériques	26
6	Piloter et gérer son activité	30
7	Choisir son espace de travail	36
8	La reprise d'entreprise, un projet de vie	40
9	Travailler en solo, mais pas en solitaire	44
10	Soigner son impact environnemental et sociétal	48

100 ADRESSES indispensables

	Donner vie à son projet	53
	Se financer et se développer	59
	Trouver ses bureaux	65
	Communiquer et étoffer son réseau	70
	Reprendre une entreprise	73
	Où joindre experts-comptables, avocats et notaires	52

TRIBUNE DE LYON

LES GUIDES DE TRIBUNE DE LYON Édition 2020 - ÉDITÉS PAR Rosebud

SARL 10 rue des Marronniers, 69002 Lyon - Tél : 04 72 69 15 15 **DIRECTEUR**

DE LA PUBLICATION François Sapy **DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE** Stéphanie Liogier **RÉDACTION EN CHEF & COORDINATION ÉDITORIALE** Carine Barjon-Audouard **RÉDACTION** Carine Barjon-Audouard, Gaëlle

Guitard, Lise Famelart **MAQUETTE** Sophie Sapy **RELECTURE** Delphine Pyrek **PHOTOS DR** **DIFFUSION**

Camille Chrysostome **RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE** Marie-Céline Béron **RESPONSABLE**

MARKETING DIGITAL Marie-Solange Chastenet **COMMUNITY MANAGER** Clémence Delorme **RESPONSABLE**

COMMERCIALE Fabienne Gaudin **SERVICE COMMERCIAL** Sébastien Modéré, Morgane Lardeau-Georges, Hélène Laforge.

Toutes les photos de ce document sont « droits réservés ». Numéro ISSN : 1777 9332 - Numéro de commission paritaire : C1222C87506 **IMPRESSION** Chirat (Saint-Just-la-Pendue)

PHOTO DE COUVERTURE : Adobe Stock

Supplément à Tribune de Lyon n° 780. Ne peut être vendu séparément.

www.tribunedelyon.fr